

L'outil web REZONE CPTS

rapport sur votre projet généré en ligne le 12/07/2022

I - LE TERRITOIRE

Les indicateurs proposés ci-après identifient les spécificités du territoire et les caractéristiques essentielles de sa population. Les indicateurs calculés sur la population consommante sont disponibles pour les codes communes ramenant au moins 50 consommateurs dans la base de données.

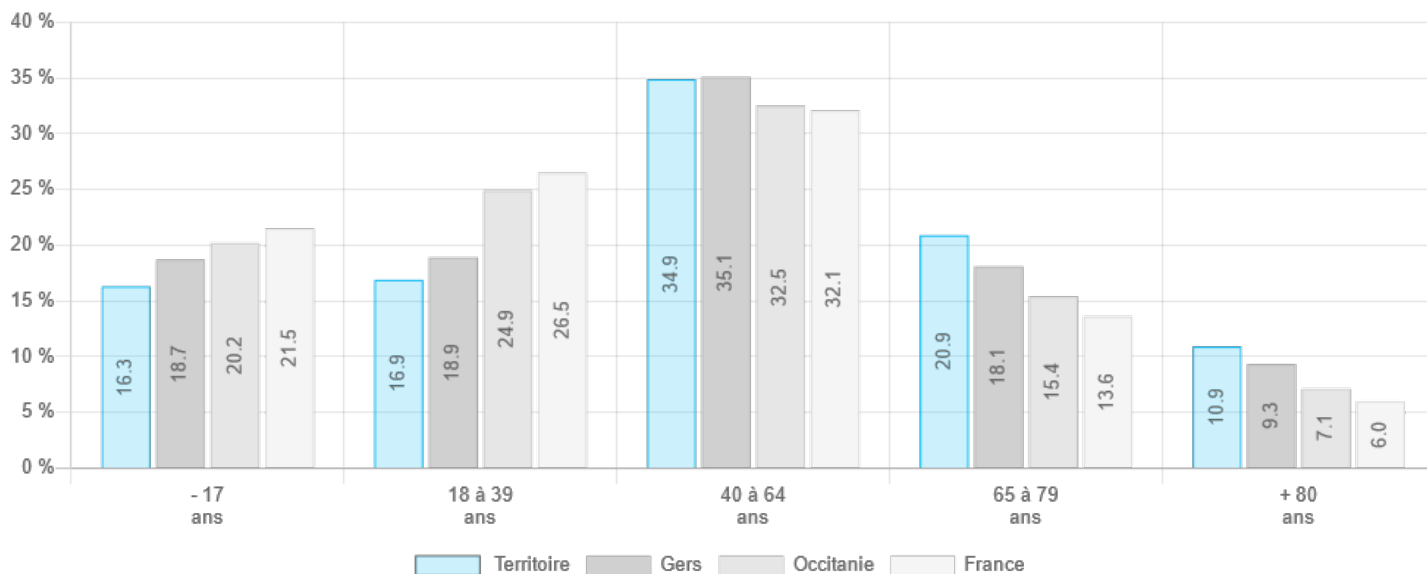
[En détails](#)

Communes retenues	Code commune	Population	Quartier prioritaire de la ville	Zonage Médecin spécialiste en médecine générale Zones sous-denses (ZIP / ZAC)
GERS				
Aignan	32001	730	0	ZAC
Arblade-le-Haut	32005	318	0	ZAC
Avéron-Bergelle	32022	154	0	ZAC
Ayzieu	32025	159	0	ZAC
Bourrouillan	32062	160	0	ZAC
Bouzon-Gellenave	32063	184	0	ZAC
Bétous	32049	82	0	ZAC
Campagne-d'Armagnac	32073	219	0	ZAC
Castelnave	32081	131	0	ZAC
Caupenne-d'Armagnac	32094	431	0	ZAC
Cazaubon	32096	1 639	0	-
Cravencères	32113	91	0	ZAC
Eauze	32119	3 942	0	ZAC
Espas	32125	123	0	ZAC
Estang	32127	646	0	-
Fustérouau	32135	135	0	ZAC
Lanne-Soubiran	32191	143	0	ZAC
Larée	32193	229	0	-
Laujuzan	32202	279	0	ZAC
Lias-d'Armagnac	32211	196	0	-
Loubédat	32214	104	0	ZAC
Loussous-Débat	32218	63	0	ZAC

Luppé-Violles	32220	150	0	ZAC
Magnan	32222	240	0	ZAC
Manciet	32227	807	0	ZAC
Margouët-Meymes	32235	165	0	ZAC
Marguestau	32236	70	0	-
Maupas	32246	202	0	-
Monlezun-d'Armagnac	32274	201	0	ZAC
Mormès	32291	120	0	ZAC
Nogaro	32296	2 012	0	ZAC
Panjas	32305	405	0	ZAC
Perchède	32310	121	0	ZAC
Pouydraguin	32325	131	0	ZAC
Réans	32340	290	0	ZAC
Sabazan	32354	137	0	ZAC
Saint-Griède	32380	139	0	ZAC
Saint-Martin-d'Armagnac	32390	244	0	ZAC
Sainte-Christie-d'Armagnac	32369	376	0	ZAC
Salles-d'Armagnac	32408	133	0	ZAC
Sion	32434	100	0	ZAC
Sorbets	32437	227	0	ZAC
Séailles	32423	51	0	ZAC
Urgosse	32458	236	0	ZAC
Totaux	44 commune(s)	16 715 habitants	0 QPV*	38 sur 44

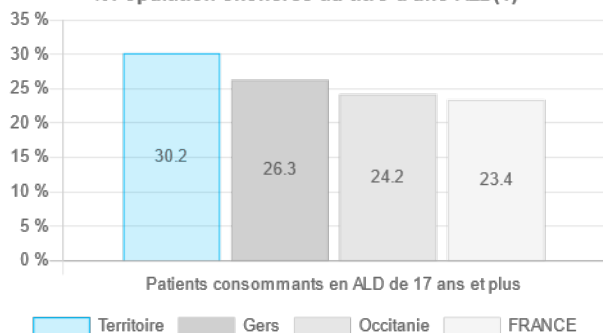
* Plusieurs communes peuvent se partager un même QPV ce qui peut surévaluer le total présenté.

Répartition des habitants par tranche d'âge

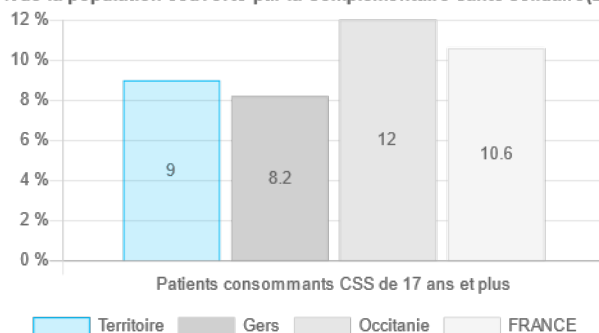


Données INSEE (MAJ 2021 - Recensement 2018)

% Population exonérée au titre d'une ALD(1)



% de la population couverte par la Complémentaire santé solidaire(2)



(1) Pourcentage de la population ayant une ALD active et ayant eu au moins un remboursement au titre d'une ALD ou d'une polypathologie (avec ou sans rapport) dans la période de référence parmi la population consommatrice de 17 ans et plus

(2) Pourcentage de la population couverte par la CSS (contrat CSS au moins 1 jour dans la période de référence) parmi la population consommatrice de 17 ans et plus

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Commune(s) neutralisée(s) : Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Cravencères, Espas, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Laujuzan, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Mormès, Perchède, Pouydraguin, Sabazan, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion

Indicateur : 17 ans et plus ayant la CSS
Taux de commune(s) neutralisée(s) : 56.8 %

II - INDICATEURS MISSIONS DES CPTS

Au titre des missions dévolues aux CPTS, figurent l'amélioration de l'accès aux soins, l'organisation de parcours pluri-professionnels et le développement des actions territoriales de prévention. Les indicateurs ci-après permettent de concrétiser ces missions.

Les données affichées relatives à la population sont issues de l'INSEE Maj Janvier 2019 (cf recensement 2016).

Les données affichées relatives à la consommation de soins sont arrêtés à Sept 2019 et sont issues du système d'information de l'assurance maladie (SNDS/DCIR/SNIIRAM).

Ces sources et périodes de référence différentes peuvent générer des écarts entre les données de population affichées (INSEE) et les données de consommation de soins affichées (données de l'assurance maladie). En outre, des facteurs externes peuvent accentuer ces écarts : mouvements démographiques et économiques au sein des différentes communes , situations de droit spécifiques pour certains bénéficiaires de soins.

Les indicateurs calculés sur la population consommante sont disponibles pour les codes communes ramenant au moins 50 consommateurs dans la base de données.

Les données relatives à l'activité hospitalière (passage aux urgences et admissions directes en service médecine) sont issues de l'ATIH.

Les ratios et dénombrements sont affichés dès lors que les populations ciblées sont constituées d'au moins 11 individus statistiques dans le respect des exigences de la CNIL.

Accès aux soins

Population consommante non couverte par un médecin traitant

Patients consommateurs(3)	Patients consommateurs dans la même tranche d'âge				Différence territoire et		
	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
17 ans et plus (nombre)	14 247	160 313	4 971 108	54 449 668	-	-	-
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4)	12%* 1 609 pat.	12%	11.1%	11.4%	0	0.9	0.6
Commune(s) neutralisée(s) : 20.5 % (Bétous, Castelnavet, Loussous-Débat, Margouët-Meymes, Mormès, Perchède, Pouydraguin, Séailles, Sion)							
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4) et en ALD	2.1%* 161 pat	1.9%	1.3%	1.2%	0.2	0.8	0.9
Commune(s) neutralisée(s) : 86.4 % (Aignan, Arblade-le-Haut, Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Caupenne-d'Armagnac, Cravencères, Espas, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Laujuzan, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Manciet, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Perchède, Pouydraguin, Réans, Sabazan, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse)							
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4) et ayant la CSS	1.7%* 114 pat	1.2%	1.7%	1.5%	0.5	0	0.2
Commune(s) neutralisée(s) : 93.2 % (Aignan, Arblade-le-Haut, Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Caupenne-d'Armagnac, Cravencères, Espas, Estang, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Laujuzan, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Manciet, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Panjas, Perchède, Pouydraguin, Réans, Sabazan, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède,							

Patients consommateurs(3)	Patients consommateurs dans la même tranche d'âge				Différence territoire et		
	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse)							
70 ans et plus (nombre)	4 035	39 760	1 018 874	10 024 659	-	-	-
70 ans et plus sans Médecin Traitant(4)	7.5%* 166 pat	8.8%	6.2%	5.8%	-1.3	1.3	1.7

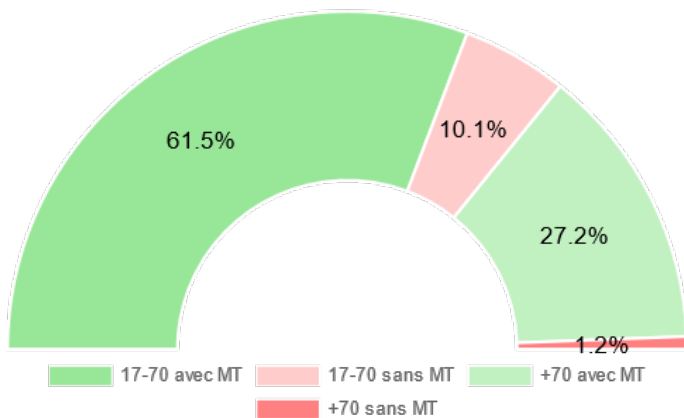
Commune(s) neutralisée(s) : 88.6 %
(Aignan, Arblade-le-Haut, Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Caupenne-d'Armagnac, Cravencères, Espas, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Laujuzan, Lias-d'Armagnac, Loubédât, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Manciet, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Perchède, Pouydraguin, Réans, Sabazan, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse)

(3) Patients consommateurs : au moins une consommation dans la période de référence

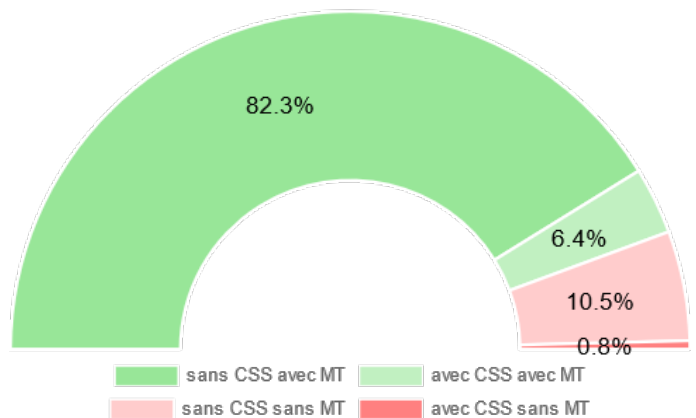
(4) Sans médecin traitant : sans déclaration de MT ou ayant un MT en cessation ou fictif (qd difficultés d'accès aux soins)

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

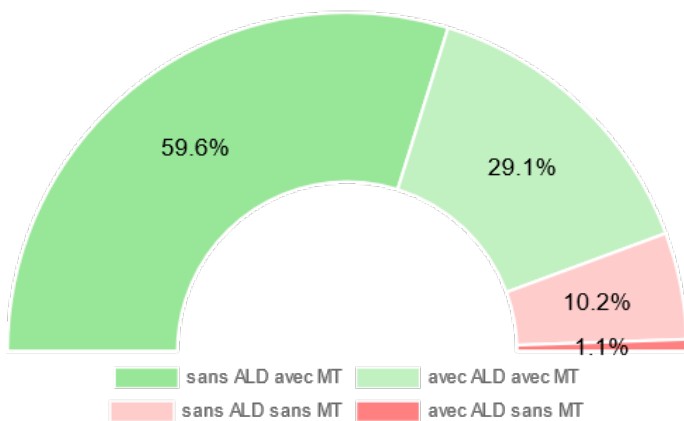
Médecin traitant répartition des 17 ans et plus



CSS et Médecin Traitant répartition des 17 ans et plus



ALD et Médecin Traitant répartition des 17 ans et plus



Nombre de passages aux urgences non suivis d'hospitalisation (pour 100 consommateurs du territoire)

Nombre de passages aux urgences non suivis d'une hospitalisation rapporté aux patients consommateurs calculé à partir du forfait ATU

Commune(s) neutralisée(s) : Avéron-Bergelle, Bétous, Bourrouillan, Espas, Loussous-Débat, Marguestau, Mormès, Saint-Griède, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 25 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
16 2 058 pat.	15	21.4	22.2	1	-5.4	-6.2

source ATIH (Année 2019)

Admissions directes en service médecine

Part des admissions directes en service médecine à la demande d'un médecin de ville sur le nombre d'hospitalisations dans ces services

Commune(s) neutralisée(s) : Arblade-le-Haut, Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Cravencères, Espas, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Laujuzan, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Panjas, Perchède, Pouydraguin, Sabazan, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 81.8 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
44.3% 358 pat.	51.6%	49.5%	40.8%	-7.3	-5.2	3.5

source ATIH (Année 2019)

Parcours de soins

Prévalence des Pathologies dans la population consommante

Pathologies Patients consommateurs(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Top 5 sur le territoire en référence à la liste des Affections de Longue Durée (6)							
Diabète de type 1 et diabète de type 2	6.1%* 1 011 pat.	5.5%	4.8%	5.1%	0.6	1.3	1
Commune(s) neutralisée(s) (Avéron-Bergelle, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Castelnavet, Cravencères, Espas, Fustérouau, Loubédat, Loussous-Débat, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Perchède, Pouydraguin, Sabazan, Saint-Griède, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion)							
Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	4%* 663 pat.	4.3%	3.9%	3.7%	-0.3	0.1	0.3
Commune(s) neutralisée(s)							

Pathologies Patients consommateurs(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
(Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Cravencères, Espas, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Perchède, Pouydraguin, Réans, Sabazan, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets)							
Insuf. Cardiaque grave, tr. du rythme graves, cardiop. valvulaires graves, cardiop. congénitales graves	3.2%* 539 pat.	3.2%	2.4%	2.2%	0	0.8	1
Commune(s) neutralisée(s) (Avéron-Bergelle, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Cravencères, Espas, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Perchède, Pouydraguin, Sabazan, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse)							
Maladie coronaire	2.6%* 432 pat.	3.3%	2.6%	2.2%	-0.7	0	0.4
Commune(s) neutralisée(s) (Arblade-le-Haut, Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Cravencères, Espas, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Mormès, Perchède, Pouydraguin, Sabazan, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse)							
Affections psychiatriques de longue durée	1.9%* 317 pat.	3.1%	2.8%	2.4%	-1.2	-0.9	-0.5
Commune(s) neutralisée(s) (Arblade-le-Haut, Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Caupenne-d'Armagnac, Cravencères, Espas, Estang, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Laujuzan, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Perchède, Pouydraguin, Réans, Sabazan, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse)							

(5) Pathologies patients consommateurs : patients ayant eu une ALD active et un remboursement au titre d'une ALD ou d'une polypathologie (avec ou sans rapport) dans la période de référence et ce pour chaque numéro d'ALD retenue

(6) Top 5 : Indication des 5 Prévalences majeures (en nombre de patients) par pathologie sur la CPTS projetée

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Prévention

Polymédication continue

Rapport entre la population consommatrice de 65 ans et plus ayant eu au moins 10 molécules (Classe ATC sur 7 caractères) distinctes délivrées 3 fois dans l'année et le nombre de consommateurs âgés de 65 ans ou plus

Commune(s) neutralisée(s) : Arblade-le-Haut, Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Castelnavet, Cravencères, Espas, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Perchède, Pouydraguin, Réans, Sabazan, Saint-Griède, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 70.5 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
16.8% 668 pat.	13.9%	15%	16.4%	2.9	1.8	0.4

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Traitement par psychotrope

Rapport entre le nombre de patients de plus de 75 ans hors ALD 23 (troubles psychiatriques) ayant eu au moins 2 psychotropes prescrits (hors anxiolytiques) de 2 classes ATC différentes, remboursés avec une date identique de prescription et le nombre de patients de plus de 75 ans hors ALD 23

Commune(s) neutralisée(s) : Aignan, Arblade-le-Haut, Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Caupenne-d'Armagnac, Cravencères, Espas, Estang, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Laujuzan, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Manciet, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Panjas, Perchède, Pouydraguin, Réans, Sabazan, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 95.5 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
5.7% 33 pat.	5%	5.6%	5.3%	0.7	0.1	0.4

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Traitement par benzodiazepine anxiolytique

Rapport entre le nombre de patients ayant initié un traitement correspondant à 4 délivrances au moins de BZD anxiolytique sur 6 mois et le nombre de patients sans délivrance de BZD anxiolytique sur 6 mois avant la 1ère délivrance

Commune(s) neutralisée(s) : Aignan, Arblade-le-Haut, Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Caupenne-d'Armagnac, Cravencères, Espas, Estang, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Laujuzan, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Panjas, Perchède, Pouydraguin, Réans, Sabazan, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 90.9 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
22.7% 114 pat.	20.5%	19.4%	18%	2.2	3.3	4.7

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Traitement par benzodiazepine hypnotique

Rapport entre le nombre de patients ayant initié un traitement correspondant à plus de 28 unités de BZD hypnotique délivrées sur 6 mois et le nombre de patients sans délivrance de BZD hypnotique sur 6 mois avant la 1ère délivrance

Commune(s) neutralisée(s) : Arblade-le-Haut, Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Caupenne-d'Armagnac, Cravencères, Espas, Estang, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Laujuzan, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Manciet, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Panjas, Perchède, Pouydraguin, Réans, Sabazan, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 90.9 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
54.8% 108 pat.	52.3%	48%	46.6%	2.5	6.8	8.2

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Antibiorésistance

Rapport entre la population consommante traitée par antibiotiques particulièrement générateurs d'antibiorésistance (amoxicilline + acide clavulanique, céphalosporine de 3ème et 4ème génération, fluoroquinolones) et le nombre de consommateurs d'au moins un antibiotique

Commune(s) neutralisée(s) : Bétous, Cravencères, Loussous-Débat, Marguestau, Perchède, Séailles

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 13.6 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
43.8% 2 282 pat.	40.5%	38.8%	36.3%	3.3	5	7.5

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Antibiorésistance chez les enfants de moins de 4 ans

Rapport entre le nombre d'enfants de moins de 4 ans ayant eu au moins 1 délivrance de céphalosporines de 3ème ou 4ème génération prescrite par le médecin traitant et le nombre d'enfants de moins de 4 ans ayant eu au moins 1 délivrance d'antibiotique prescrite par le médecin traitant

Commune(s) neutralisée(s) : Aignan, Arblade-le-Haut, Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Caupenne-d'Armagnac, Cazaubon, Cravencères, Espas, Estang, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Laujuzan, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Manciet, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Nogaro, Panjas, Perchède, Pouydraguin, Réans, Sabazan, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 97.7 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
43.8% 32 pat.	29.2%	26.5%	25.4%	14.6	17.3	18.4

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Antibiorésistance chez les enfants de plus de 4 ans et des moins de 16 ans

Rapport entre le nombre d'enfants de 4 ans ou plus ayant eu au moins 1 délivrance de céphalosporines de 3^e ou 4^e génération prescrits par le médecin traitant et le nombre d'enfants de 4 ans ou plus ayant eu au moins 1 délivrance d'antibiotique prescrite par le médecin traitant

Commune(s) neutralisée(s) : Aignan, Arblade-le-Haut, Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Caupenne-d'Armagnac, Cazaubon, Cravencères, Espas, Estang, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Laujuzan, Lias-d'Armagnac, Loubédats, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Manciet, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Nogaro, Panjas, Perchède, Pouydraguin, Réans, Sabazan, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 97.7 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
30.1% 55 pat.	15.2%	14.7%	13.9%	14.9	15.4	16.2

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Dépistage Cancers : Sein

Rapport entre la part des femmes de 50 à 74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes CCAM ciblés) et le nombre de femmes entre 50 et 74 ans

Commune(s) neutralisée(s) : Lanne-Soubiran, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Marguestau, Séailles

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 11.4 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
63.9% 2 059 pat.	62.9%	60.1%	61.6%	1	3.8	2.3

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Dépistage Cancers : Colorectal

Rapport entre la part des patients consommateurs de 50 à 74 ans pour lesquels un dépistage du CCR a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) et la population consommatrice de 50 à 74 ans n'ayant pas eu de coloscopie dans les 5 dernières années en ville ou en consultation externe à l'hôpital (FIDES) ou dans les 4 dernières années à l'hôpital (historique disponible PMSI)

Commune(s) neutralisée(s) : Bourrouillan, Espas, Lanne-Soubiran, Loubédats, Loussous-Débat, Marguestau, Mormès, Perchède, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 25 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
30.3% 1 584 pat.	32.3%	29.9%	32.3%	-2	0.4	-2

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Dépistage Cancers : Col de l'utérus

Rapport entre la part des femmes de 25 à 65 ans ayant bénéficié d'un frottis au cours des 3 dernières années (remboursement acte CCAM/biologie ou prestations ciblées) et le nombre de femmes entre 25 et 65 ans

Commune(s) neutralisée(s) : Cravencères, Loussous-Débat, Marguestau, Salles-d'Armagnac, Séailles

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 11.4 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
51% 2 022 pat.	58.9%	55%	51.8%	-7.9	-4	-0.8

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Prévention - Vaccination

Vaccination contre la grippe saisonnière

Rapport entre la population consommante des 65 ans et plus vaccinés contre la grippe saisonnière (au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal) et la population de plus de 65 ans

Commune(s) neutralisée(s) : Bétous

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 2.3 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
55.5% 2 991 pat.	57.3%	57.9%	58.6%	-1.8	-2.4	-3.1

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Période du 01/04/2021 au 31/12/2021)

Vaccination contre la grippe saisonnière : Personnes à Risque

Rapport entre la population consommante de 16 à 64 ans en ALD ou présentant une maladie chronique (asthme, bronchite chronique, bronchectasies, hyperréactivité bronchique) avec au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal et la population de 16 à 64 ans relevant soit avec d'une ALD ciblée, soit ayant eu au moins 4 délivrances de médicaments de la classe R03 (Médicaments pour les maladies obstructives des voies respiratoires) (données recueillies pour le régime général hors Sections Locales de Sécurité Sociale)

Commune(s) neutralisée(s) : Arblade-le-Haut, Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Caupenne-d'Armagnac, Cravencères, Espas, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Laujuzan, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Panjas, Perchède, Pouydraguin, Réans, Sabazan, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 86.4 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
34.9% 145 pat.	36.2%	33.6%	34.2%	-1.3	1.3	0.7

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Période du 01/04/2021 au 31/12/2021)

Vaccination contre la Rougeole/Oreillons/Rubéole

Part des patients consommants de moins de 2 ans ayant reçu 2 doses de vaccin ROR

Rapport entre le nombre d'enfants de 19 à 30 mois ayant eu au moins 2 délivrances de ROR depuis leur naissance et le nombre d'enfants de 19 à 30 mois ayant eu au moins une délivrance de DTP depuis leur naissance

Commune(s) neutralisée(s) : Aignan, Arblade-le-Haut, Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Caupenne-d'Armagnac, Cravencères, Espas, Estang, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Laujuzan, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Manciet, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Panjas, Perchède, Pouydraguin, Réans, Sabazan, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 93.2 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
90.2% 55 pat.	84%	81.4%	83.8%	6.2	8.8	6.4

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Vaccination contre le méningocoque C

Part des patients consommants de moins de 18 mois ayant reçu une dose de vaccin anti méningocoque C

Rapport entre le nombre d'enfants de 15-26 mois ayant eu au moins une délivrance de vaccin depuis leur naissance et le nombre d'enfants de 15-26 mois ayant eu a moins une délivrance de DTP depuis leur naissance

Commune(s) neutralisée(s) : Aignan, Arblade-le-Haut, Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Caupenne-d'Armagnac, Cazaubon, Cravencères, Espas, Estang, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Laujuzan, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Manciet, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Panjas, Perchède, Pouydraguin, Réans, Sabazan, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 95.5 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
98.2% 54 pat.	95%	95.7%	96.4%	3.2	2.5	1.8

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Examen buco-dentaire chez les moins de 16 ans

Rapport entre le nombre d'enfants de moins de 16 ans ayant eu au moins un acte dentaire dans les 18 mois et le nombre d'enfants de moins de 16 ans

Commune(s) neutralisée(s) : Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bétous, Bourrouillan, Bouzon-Gellenave, Campagne-d'Armagnac, Castelnavet, Caupenne-d'Armagnac, Cravencères, Espas, Fustérouau, Lanne-Soubiran, Larée, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Loussous-Débat, Luppé-Violles, Magnan, Margouët-Meymes, Marguestau, Maupas, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Panjas, Perchède, Pouydraguin, Réans, Sabazan, Saint-Griède, Saint-Martin-d'Armagnac, Salles-d'Armagnac, Séailles, Sion, Sorbets, Urgosse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 79.5 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
68% 298 pat.	72.9%	74.8%	71.5%	-4.9	-6.8	-3.5

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

III - OFFRE DE SOINS SUR LE TERRITOIRE

L'organisation et la coordination pluri-professionnelle sont au cœur du dispositif des CPTS.

Les indicateurs ci-après permettent de recenser les professionnels de santé de ville et les acteurs sanitaires, sociaux et médicaux-sociaux présents sur le territoire à même de partager cette approche populationnelle.

Démographie Professions de Santé

Une CPTS est par définition inclusive et donc ouverte à toutes les catégories de professionnels de santé présentes sur le territoire.

Catégories sélectionnées	Nombre sur le territoire (7)		
	total	+ 60 ans	dont + 65 ans
Spécialités médicales			
Tous les méd. spéc. en méd. générale	21	11	4
dont Médecin MEP	7	6	3
Tous les méd. spéc. hors méd. générale	2	2	2
Spécialité Sage femme			
Sage Femme	3	0	0
Spécialités dentaires			
Chirurgien dentaire - Spe. O.D.F.	0	0	0
Chirurgien Dentiste	9	3	1
Stomatologue	0	0	0
Auxiliaires médicaux			

Catégories sélectionnées	Nombre sur le territoire (7)		
	total	+ 60 ans	dont + 65 ans
Infirmier	42	7	1
Masseur Kinésithérapeute	18	4	1
Pharma./Labo.			
Pharmacie	8	-	-

(7) Pour les pharmaciens, transporteurs et fournisseurs, seules les officines ou sociétés sont dénombrées (les colonnes relatives aux âges sont donc neutralisées)

Données SNDS (Mai 2022)

Activité

Les données d'activité proposées ci-après sont disponibles en présence d'au moins 5 professionnels de même spécialité dans chaque commune de la CPTS projetée.

Le tableau ci-dessous renseigne sur la nature et le taux de neutralisation des données liés aux exigences de la CNIL

Nombre de PS par commune et par catégorie en activité

Commune	Médecin spécialiste en méd. générale	Infirmier	Masseur Kinésithérapeute	Orthophoniste	Orthoptiste
Aignan	1	6	2	-	-
Arblade-le-Haut	-	-	-	-	-
Ayzieu	-	-	-	-	-
Avéron-Bergelle	-	-	-	-	-
Bouzon-Gellenave	-	-	-	-	-
Campagne-d'Armagnac	-	-	-	-	-
Bourrouillan	-	-	-	-	-
Bétous	-	-	-	-	-
Caupenne-d'Armagnac	-	-	-	-	-
Cravencères	-	-	-	-	-
Cazaubon	9	9	5	-	-
Eauze	3	14	4	1	-
Espas	-	-	-	-	-
Fustérouau	-	-	-	-	-
Castelnave	-	-	-	-	-
Estang	-	2	1	-	-
Lanne-Soubiran	-	-	-	-	-
Larée	-	-	-	-	-
Laujuzan	-	1	-	-	-
Lias-d'Armagnac	-	-	-	-	-
Loubédat	-	-	-	-	-
Loussous-Débat	-	-	-	-	-

Commune	Médecin spécialiste en méd. générale	Infirmier	Masseur Kinésithérapeute	Orthophoniste	Orthoptiste
Luppé-Violles	-	-	-	-	-
Magnan	-	-	-	-	-
Manciet	2	2	-	-	-
Margouët-Meymes	-	-	2	-	-
Marguestau	-	-	-	-	-
Maupas	-	-	-	-	-
Monlezun-d'Armagnac	-	-	-	-	-
Mormès	-	-	-	-	-
Nogaro	3	7	5	-	-
Panjas	-	-	-	-	-
Sorbets	-	-	-	-	-
Pouydraguin	-	-	-	-	-
Perchède	-	-	-	-	-
Sion	-	-	-	-	-
Saint-Martin-d'Armagnac	-	-	-	-	-
Réans	-	-	-	-	-
Séailles	-	-	-	-	-
Saint-Griède	-	-	-	-	-
Salles-d'Armagnac	-	-	-	-	-
Sabazan	-	-	-	-	-
Urgosse	-	-	-	-	-
Sainte-Christie-d'Armagnac	-	-	-	-	-

Données SNDS (Année 2021)

Médecin spécialiste en méd. générale : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 50 %
39 commune(s) sans activité et 4 commune(s) neutralisée(s) : 9 sur 18 Prof. non pris en compte*

Infirmier : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 12.2 %
37 commune(s) sans activité et 3 commune(s) neutralisée(s) : 5 sur 41 infirmier(s) non pris en compte*

Masseur Kinésithérapeute : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 47.4 %
38 commune(s) sans activité et 4 commune(s) neutralisée(s) : 9 sur 19 kiné. non pris en compte*

Orthophoniste : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 100 %
43 commune(s) sans activité et 1 commune(s) neutralisée(s) : 1 sur 1 ortho. non pris en compte*

Nombre de patients par professionnel

Rapport entre la patientèle totale par catégorie, par entité géographique observée et le nombre de PS par catégorie présents sur cette même entité

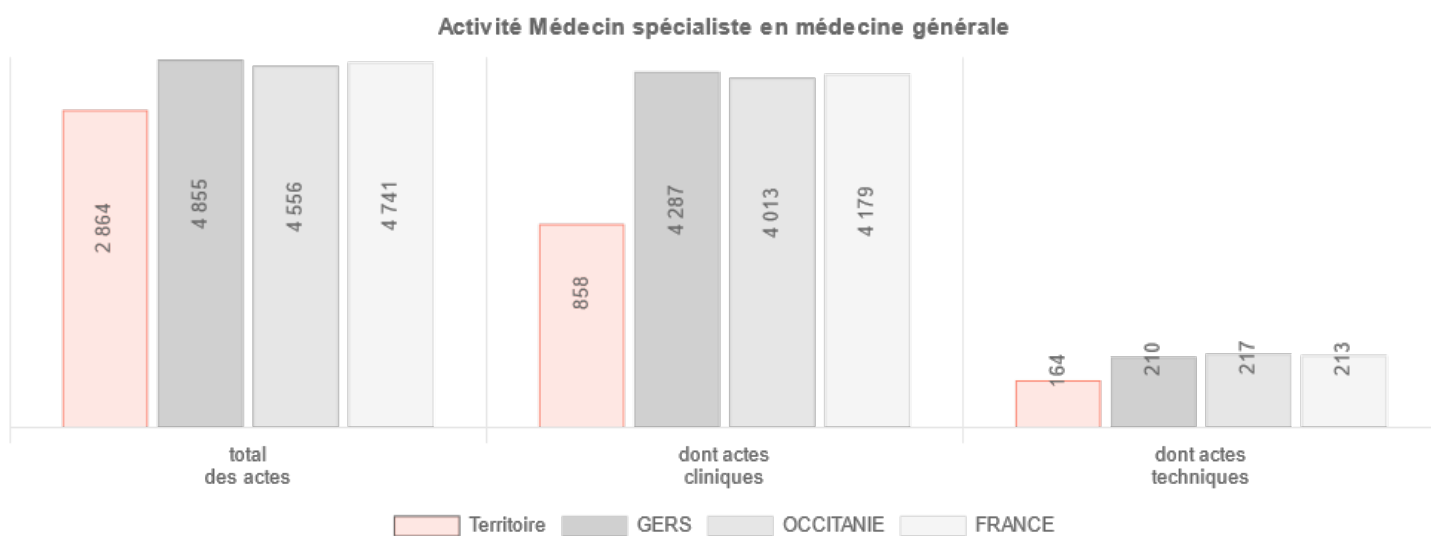
Catégorie	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.
Médecins spécialistes en médecine générale	1408*	1625	1656	1703

Catégorie	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.
Infirmiers	657*	378	296	378
Masseur-kinésithérapeute	218*	216	227	213
Orthophonistes	0*	66	73	76
Orthoptistes	0	903	665	809

Données SNDS (Année 2021)

Actes / coefficients

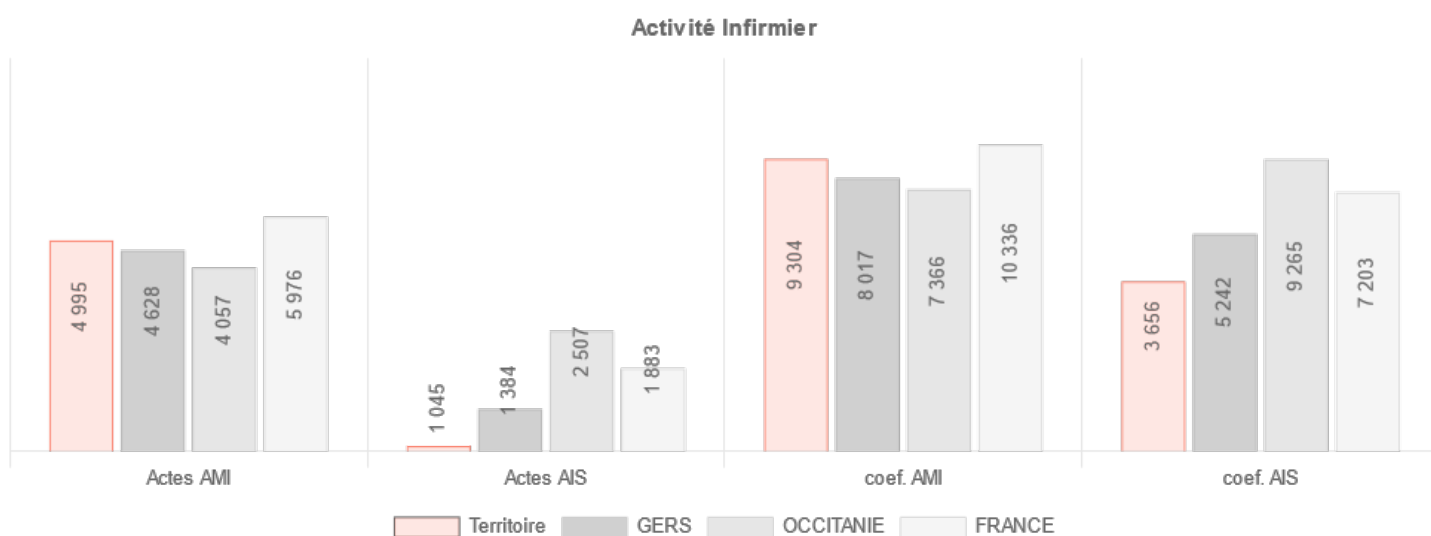
Rapport entre l'activité totale exprimée en nombre d'actes et/ou coefficients par catégorie professionnelle et par entité géographique observée et le nombre de PS par catégorie présents sur cette entité



Données SNDS (Année 2021)

Actes cliniques : Consultations + Visites

Actes techniques : Chirurgie + Echographie + Imagerie

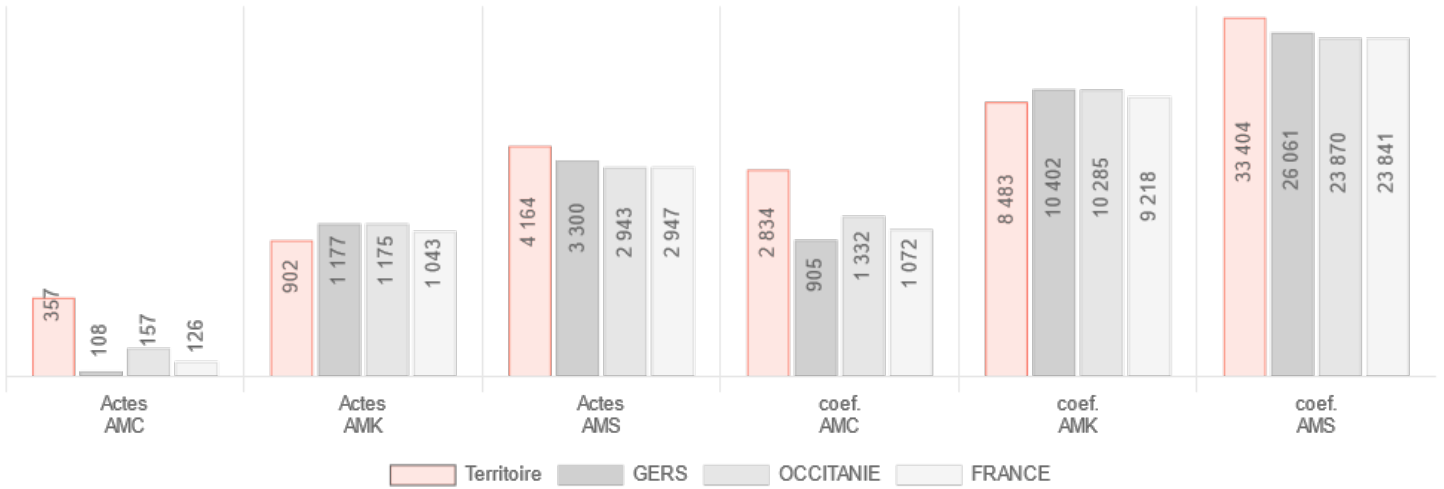


Données SNDS (Année 2021)

AMI : Actes autres que les AIS

AIS : Actes infirmiers de soins

Activité Masseur-kinésithérapeute



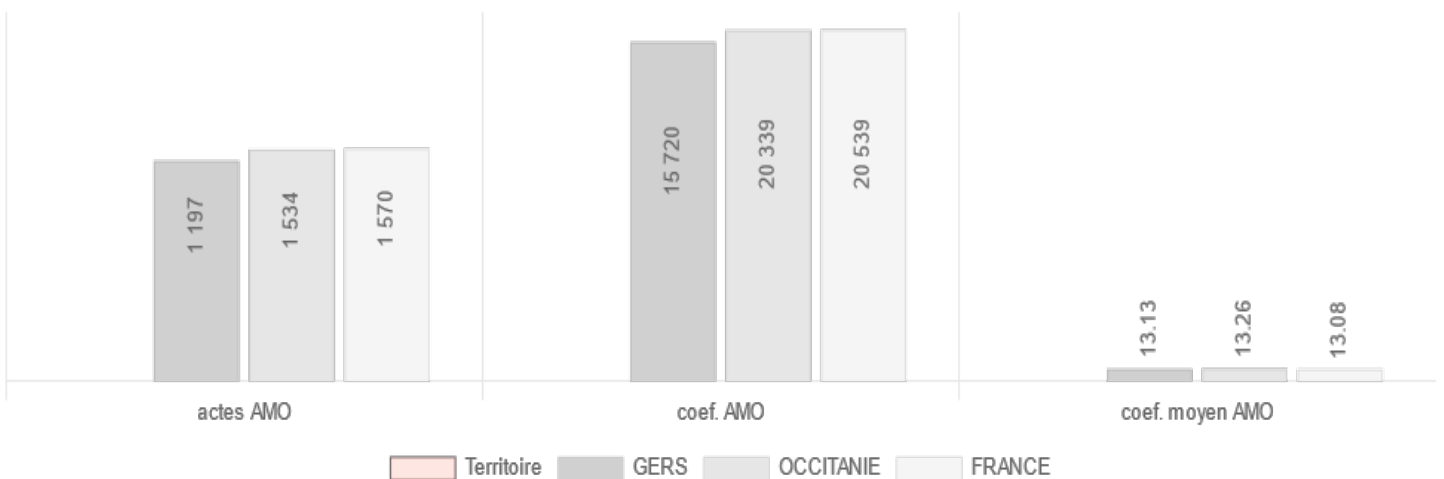
Données SNDS (Année 2021)

AMC : Actes pratiqués dans une structure de soins ou un établissement, y compris lorsque le malade y a élu domicile

AMK : Actes pratiqués au cabinet ou au domicile du malade

AMS : Actes de rééducation des affections orthopédiques et rhumatologiques

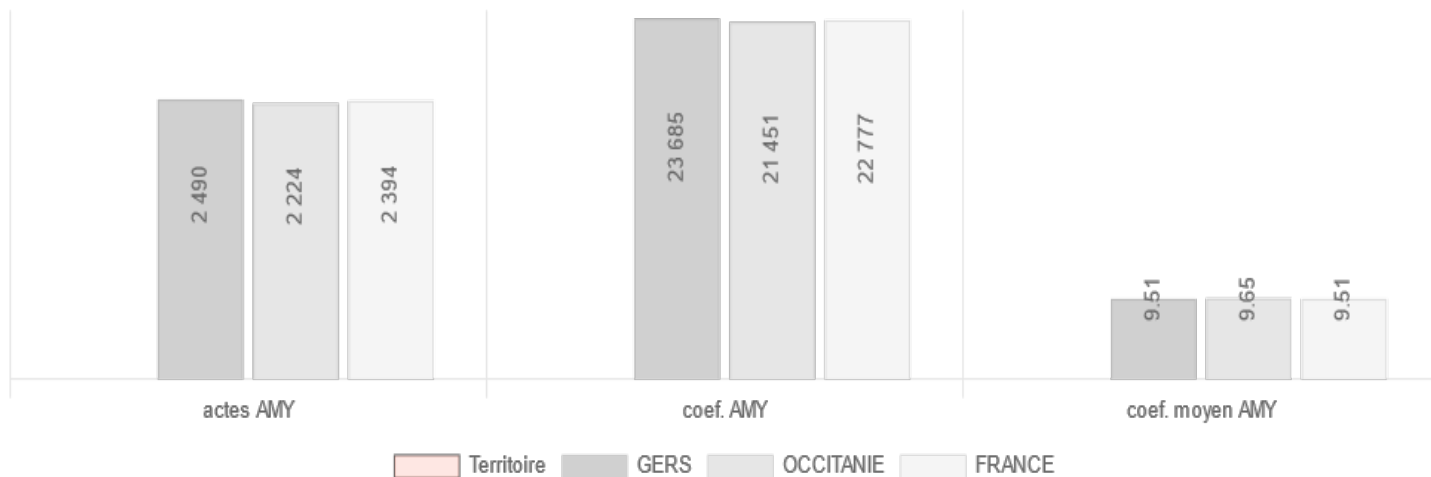
Activité Orthophoniste



Données SNDS (Année 2021)

AMO : Acte médical d'orthophonie

Activité Orthoptiste



Données SNDS (Année 2021)
 AMY : Acte médical d'orthoptie

Structures ciblées dans le focus

Dénombrement des structures de soins par commune

Structures sélectionnées Entités géographiques	Sur le territoire	Sur les communes
Sanitaires		
Centres de santé dentaires	0	
Centres de santé infirmiers	0	
Centres de santé médicaux	0	
Centres de santé non typés eCDS-ATIH	0	
Centres de santé polyvalents	0	

Source : data.gouv.fr - FINESS Géographique (au 27/05/2022)

Le diagnostic territorial est un élément nécessaire dans l'élaboration du projet de santé en cohérence avec le projet régional de santé.

Le rapport ci-dessus proposé permet d'apporter certaines réponses en termes de caractéristiques démographiques et épidémiologiques de la population, d'offre et de dispensation de soins.

Il permet aussi d'identifier le territoire d'action de la communauté en cohérence avec celui des autres communautés, les besoins de la population, les actions à mettre en œuvre pour y répondre.

Pour autant, il peut être complété et enrichi et mérité d'être concerté avec l'ensemble des acteurs concerné par le projet y compris les représentants institutionnels qui vont être en charge de la validation du projet de santé et de la labellisation future de la CPTS.

Dans cette phase de diagnostic territorial et d'élaboration du projet de santé qui précède la phase de contractualisation, les communautés professionnelles peuvent bénéficier d'un accompagnement logistique et financier.

Les interlocuteurs des Délégations Départementales des Agences Régionales de Santé et ceux désignés au sein des Caisses Primaires d'Assurance Maladie (Délégués de l'Assurance Maladie/ Référent des Organisations Coordonnées) peuvent accompagner, conseiller les porteurs de projet à toutes les étapes de la démarche de constitution d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé.

<http://rezonecpts.ameli.fr>